

La naissance de la g erontologie

Jean Bassaler, t emoin et acteur

La G rontologie en Actes
Dirig e par Jean-Jacques Amyot

L' volution des connaissances sur le vieillissement et les constantes mutations de l'action g rontologique requi rent une large diffusion des  tudes, des recherches et des actes de colloques, v ritables brassages d'id es, de concepts, de pratiques professionnelles et de politiques publiques qui participent   l'innovation.

La collection La g rontologie en actes a vocation d' diter ces contributions qui accompagnent le d veloppement de l'action aupr s des personnes  g es.

D j  paru

Jean-Jacques Amyot, Michel Bill  (Sous la direction), *Vieillesse interdites*, 2004

Michel Bill , *La chance de vieillir*, 2004

Colette Eynard, Didier Salon, *Architecture et g rontologie*, 2006

OAREIL, *Le vieillissement des immigr s en Aquitaine*, 2006

www.librairieharmattan.com
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

  L'Harmattan, 2006
ISBN : 2-296-02385-1
978-2-296-02385-7
EAN : 9782296023857

JEAN-JACQUES AMYOT

La naissance de la gérontologie

Jean Bassaler, témoin et acteur

L'Harmattan

5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris
FRANCE

L'Harmattan Hongrie

Könyvesbolt
Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest

Espace L'Harmattan Kinshasa

Fac. des Sc. Sociales, Pol. et
Adm. ; BP243, KIN XI
Université de Kinshasa – RDC

L'Harmattan Italia

Via Degli Artisti, 15
10124 Torino
ITALIE

L'Harmattan Burkina Faso

1200 logements villa 96
12B2260
Ouagadougou 12

Nos remerciements à Jean-Pierre Claisse qui a assuré avec beaucoup de gentillesse la transcription des entretiens.

Mes vifs remerciements à Gérard Planchet pour la relecture attentive des réponses données à Jean-Jacques Amyot.

Jean Bassaler

S O M M A I R E

Préface de Jean-Jacques Amyot	9
Première partie : Des origines à l'entrée dans la vie professionnelle	15
<i>De Tulle à Bordeaux</i>	15
<i>Une carrière à la Sécurité sociale</i>	21
<i>De la protection sociale à la gérontologie</i>	29
<i>L'aide à domicile à Bordeaux</i>	30
<i>L'Organisation girondine de soins infirmiers à domicile (Ogisad)</i>	39
<i>L'Office des personnes âgées de Bordeaux (Opab)</i>	52
<i>Le Centre de jour de Lussy</i>	55
<i>Le Docteur Hugues Destrem et la Société de Gérontologie de Bordeaux et du Sud-Ouest (SGBSO)</i>	61
<i>L'enquête 1976/1977 sur deux cantons de la Gironde</i>	63
<i>D'une politique de prévention à la prévention du vieillissement</i>	65
<i>Le service des bilans de santé de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Gironde</i>	73

<i>Le doctorat de 3ème cycle : les personnes âgées et l'assurance maladie</i>	80
Deuxième partie : Les activités gérontologiques poursuivies à la retraite	105
<i>Le programme des socialistes relatif à la Sécurité sociale, la santé et la vieillesse en 1981</i>	109
<i>L'Office Aquitain de Recherches, d'Études, d'Information et de Liaison sur les problèmes des personnes âgées (Oareil)</i>	114
<i>Coderpa, Corerpa, CNRPA</i>	118
<i>La Fondation Nationale de Gérontologie (FNG)</i>	126
<i>Le coût de la santé des personnes âgées et de leur protection sociale</i>	131
<i>Le droit des personnes âgées à une protection sociale mieux adaptée</i>	138
<i>L'actualité comme confirmation des idées que j'ai défendues de longue date</i>	142
<i>Les centenaires, leur nombre, leur état de santé</i>	146
<i>Mes idées n'ont pas vieilli</i>	159
ANNEXES	
<u>Annexe 1</u> : Curriculum vitae détaillé du parcours gérontologique de Jean Bassaler	169

<u>Annexe 2</u> : Enquête sur les besoins des personnes âgées de deux cantons de la Gironde, 1976-1977 (synthèse de l'étude présentée par la Ddass)	177
--	------------

<u>Annexe 3</u> : Avis du Comité Économique et Social (Journal officiel du 29 janvier 1982)	185
--	------------

<u>Annexe 4</u> : Extraits de la plaquette éditée à l'occasion du	
- Dixième anniversaire de l'Ogisad, 6 avril 1984	191
- Trentième anniversaire de l'Ogisad, 22 octobre 2004.....	206

<u>Annexe 5</u> : Les centenaires	
- Visite du docteur Hypoustéguy auprès de la centenaire de l'Ogisad, 13 mars 1984	209
- Lettre de David Chabas du 28 août 1995, auteur (et éditeur) de la brochure " Les centenaires des Landes ou le magazine de la santé, de la vieillesse et de la longévité ", Capbreton, 1986.....	212
- " Longévité et centenaires ", extrait de <i>Gérontologie et Société</i> , n° 94, septembre 2000	213

<u>Annexe 6</u> : Documents divers	
- Diplôme décerné par The International Association of Gerontology, 1983	215
- Lettre du docteur Allard, directeur médical et scientifique de Ipsen, 1998	216
- Le déficit dit " chronique" de la Sécu	217

Annexe 7 : Année Internationale des personnes âgées, 1999. Thème choisi par l'ONU « Une société pour tous les âges »

- Extraits du rapport du Comité de pilotage..... 229
- Extraits de l'intervention de Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, lors du colloque de clôture de l'AIPA..... 231

**Annexe 8 : “ Les vieux ” coûtent-ils “ la Peau des Fesses ” ?
La Revue de Gériatrie, Tome 13, n°10, Décembre 1988..... 235**

Annexe 9 : Présentation de l'Oareil..... 237

PRÉFACE

Jean-Jacques Amyot

Lorsque je suis arrivé de Nice pour prendre la direction de l'Oareil, je n'avais aucun lien avec Bordeaux. J'ai vite découvert que l'action gérontologique y était représentée par quelques grands personnages : les " incontournables " qui apparaissaient un peu partout, au fil des organismes, des actions, des réunions et des publications. Bordeaux avait une tradition gérontologique et ceux qui avaient participé à développer ce pôle de compétences, comme nous dirions aujourd'hui, étaient toujours présents. Plus que jamais.

Sur le plan politique, Jacques Chaban-Delmas et Simone Noailles, étaient les maîtres d'œuvre d'un dispositif public édifié pierre par pierre. Les services et les équipements avaient été développés en concordance avec l'organisation de la politique nationale qui prenait son essor depuis le début des années 70. Sur le plan privé, le docteur Hugues Destrem avait, dès les années 50, décidé délibérément de consacrer son énergie et ses compétences aux vieillards. La Société de Gérontologie de Bordeaux et du Sud-Ouest, première du genre en France, en a été longtemps l'outil principal, le fer de lance. Son activité gérontologique dépassait largement les portes de la ville, comme sa réputation¹. Du côté des Universités et de l'hôpital, un homme avait pris à bras le corps " le problème de la vieillesse ". Le professeur Henri Choussat² avait transformé les services d'invalides en un centre de gériatrie, il avait participé à la création de l'Oareil,

¹ AMYOT Jean-Jacques, *Docteur Hugues Destrem, témoin et acteur de la naissance de la gérontologie*, Talence, OAREIL, 1997.

² CLARAC Patrice, *Henri Choussat : itinéraire d'un médecin humaniste au XXe siècle*, Talence, OAREIL, 1996.

mis en place des formations universitaires spécifiques... Inlassable ambassadeur de la gérontologie, il l'était aussi pour Bordeaux et plus largement l'Aquitaine. La protection sociale embrassée sous l'angle de la gérontologie avait également sa personnalité : Jean Bassaler. Quand je sortais de la région pour des réunions, le plus souvent à Paris, il n'était pas rare que l'on me citât l'une de ces figures de l'action gérontologique, que l'on m'en demandât des nouvelles. C'est ainsi qu'au-delà des éléments factuels que je connaissais, je compris le rôle qu'ils avaient joué, chacun dans sa sphère de compétences et d'activité.

Administrateur de l'Oareil, Jean Bassaler naviguait dans bien d'autres organisations. Coïncidence, au moment où je m'installais à mon poste, il quittait le sien en pré-retraite. La Caisse primaire d'assurance maladie l'avait intégré, l'avait promu, l'avait choisi comme directeur. Il nous le dira au cours de ces entretiens, sa carrière sera tout entière dévolue à cette protection sociale qui fut lorsqu'elle lui ouvrit ses portes, une formidable avancée et un très grand espoir, puis, dans la seconde partie de son parcours professionnel, un problème économique, ou à tout le moins toujours présentée comme tel. Il sera d'ailleurs conduit à en défendre la philosophie, même s'il n'hésitera pas, le lecteur pourra le constater, à considérer qu'elle pourrait mieux faire.

Ce long et passionnant voyage au cœur de l'Institution marquera fortement, indélébilement son identité sociale : Jean Bassaler était le directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Gironde et sera l'ancien directeur.

Derrière cette appartenance, il y eut tout au long des vingt ans durant lesquels nous nous sommes côtoyés, croisés, succédés, le personnage. Simple, le verbe facile et vif, le ton jovial, la

formule toujours présente, il apparaissait dans les réunions, les instances, les manifestations publiques, pareil à lui-même. Lentement, au fil des rencontres, j'ai compris que si la protection sociale avait bien été absolument centrale dans sa vie, l'action gérontologique avait acquis une place privilégiée dans les causes à défendre, les valeurs à préserver.

Ici, l'essor du soutien à domicile, voire la lutte pour la poursuite de l'activité mobilise Jean Bassaler. Il fera tout pour que l'Ogisad³ naisse, pour que l'Ada⁴ ne disparaisse pas corps et bien, alors que son financement la met en péril. Là, c'est l'administrateur de l'Oareil qui, s'insurgeant contre l'absence criante d'une véritable politique de prévention, voit dans cet organisme un axe dynamique de développement de la prévention.

À vrai dire, et quiconque se plongera dans cet ouvrage pourra le constater, Jean Bassaler a toujours eu trois paroles, une sorte de trilogie de sa mission telle qu'il l'entend : les dépenses de santé et l'âge, les vraies-fausses statistiques, et les centenaires. Les trois thématiques sont d'ailleurs fortement liées.

Le voilà parti en croisade contre les idées reçues qui voudraient, selon sa propre formule, que " les vieux coûtent la peau des fesses "⁵. Il accumulera des données sur la question, reprendra les études, formulera des hypothèses... L'objectivation du problème est nécessaire, il faut répondre point par point, se servir de la technique, argumenter *ad hominem*... Et pourtant, derrière cette bataille technique, au-delà des chiffres, se tapit un enjeu d'ampleur. Cette

³ Organisation girondine de soins à domicile.

⁴ Aide à domicile pour les personnes âgées.

⁵ Annexe 8.

affirmation qui veut que la charge économique de la vieillesse en matière de santé ne cesse de croître, ce poids des vieux pèse sur les représentations sociales, négativise les stéréotypes. Les personnes âgées sont trop nombreuses, elles en subissent le retentissement, elles se culpabilisent d'être à *la charge* de la société... Du règlement technique d'une question économique, nous sommes passés à une réflexion sociale, sociétale. Jean Bassaler cherchera à casser cette logique habituelle : non, les dépenses de santé n'évoluent pas de manière linéaire ! Non, les dépenses liées à l'âge ne sont pas faramineuses ! On peut ne pas être d'accord, mais le débat, accompagné de nouvelles données, mérite d'être porté sur la place publique. Nous ne sommes plus face à une affirmation qui coule de source, mais dans une tentative de résolution de problème...

Justement, le deuxième combat de Jean Bassaler, ce sont ces ensembles chiffrés, nombres et statistiques, qui affirment, confirment, infirment, orientent, pénalisent, planifient, mais qui toujours, toujours, interprètent sous leur aspect d'extrême neutralité. Surdéterminés, ils en disent beaucoup plus qu'ils ne devraient le faire... Mais pourquoi ferrailler contre des statistiques ? Que veut-il donc qu'elles avouent ? Jean Bassaler s'insurge contre ces données chiffrées habillées de vérité qui pourtant ne disent pas ce qu'il découvre dans l'immense machinerie de la Sécurité sociale. À nouveau, il s'agit non pas d'imposer une autre vérité statistique, mais de remettre en question...

Et puis il y a, comme un prolongement des deux autres thèmes, les centenaires. Ah ! les centenaires ! Depuis toujours l'attrance pour cet âge qui vous fait basculer dans le siècle, dans la longévité, dans cet âge qui n'est plus tout à fait celui des hommes, pas encore celui des temps bibliques, est

une référence sensible. Autant le dire tout de suite, ce n'est pas pour ce surcroît de valeur qui a été accordé de tout temps à ces personnes que la mort a oubliées, que Jean Bassaler s'intéresse à eux. Alors, pourquoi diable en faire un sujet d'étude, un thème de prédilection ? Parce qu'il s'aperçoit que cet extrême grand âge manifeste pleinement ce vieillissement "réussi" qui révélerait que les dépenses de santé ne subissent pas une évolution linéaire sur le parcours de vie. Ces observations viennent se croiser avec d'autres. Les centenaires seraient porteurs de particularités qui auraient permis aux tables de mortalité de les ignorer plus longtemps que leurs congénères, sans qu'ils soient pour autant fortement touchés par des pathologies invalidantes. Certains y voient la conséquence de singularités liées aux modes de vie, d'autres travaillent sur l'hypothèse d'une marque génétique qui les aurait avantagés. Toujours est-il que Jean Bassaler fait partie ici des précurseurs qui, loin de s'extasier sur ces âges exceptionnels, a cherché à mettre en exergue et à comprendre la spécificité de ce public. Reste encore à préciser qu'il s'est questionné sur leur nombre. Rappelez-vous : les statistiques sont sujettes à caution. C'est encore vrai, pour les centenaires. Les chiffres valsent, les centenaires se dédoublent ou fondent comme neige au soleil. Dans quel ordre de grandeur se situe ce phénomène humain... ?

Au final, ce qui est le plus original dans le parcours de Jean Bassaler, et ces thématiques le susurrent plus qu'elles ne le clament, c'est d'avoir incarné, comme témoin et acteur, cette alliance de l'action gérontologique et de la protection sociale. Nous l'avons vu en préambule, d'autres personnages, et bien d'autres encore, ont participé à la lente élaboration de notre secteur d'activité. Pourtant, rares sont ceux qui ont navigué aux frontières de ces deux pays. Comprenons-nous bien : de hauts techniciens, spécialisés sur la question des retraites, de

la maladie existent ; le même constat peut être effectué pour l'action gérontologique. Jean Bassaler les a mêlés.

La preuve de cet engagement réside dans son récit. Il quitte la Caisse primaire d'assurance maladie et, retraité, ne varie pas dans les sujets qu'il a traités en activité, pas plus que dans ses questionnements, ses motivations, son militantisme. Le seul changement est dans l'action. Le temps libéré lui permet de s'investir dans les associations, alors qu'il les accompagnait lorsqu'il était en situation professionnelle.

Jean Bassaler est bien témoin et acteur de la naissance et de l'évolution de la gérontologie.

PREMIÈRE PARTIE

Des origines à l'entrée dans la vie professionnelle

De Tulle à Bordeaux

Jean-Jacques Amyot

Permettez-moi de commencer par la question rituelle : Qui êtes-vous monsieur Bassaler ?

Jean Bassaler

Je vais commencer par vous parler de mes origines familiales. Je suis né le 5 juillet 1925 à Tulle en Corrèze. Mes parents vivaient sur la ferme familiale située au lieu-dit Peyrelevade, commune de Naves, qui est proche du chef-lieu de la Corrèze. Comme beaucoup de Français, je suis donc originaire du monde rural. Tous mes ascendants ont habité cette région depuis des siècles. Cela est avéré par une étude généalogique et historique.

Jean-Jacques Amyot

Vous avez effectué une étude généalogique ?

Jean Bassaler

Non, c'est ma sœur qui a réalisé cette étude sur la famille Bassaler. Elle a pu remonter jusqu'au XVIII^e siècle et a découvert que la forme ancienne de *Bassaler* était *Batzsalern*. Ce nom de Bassaler qui m'a valu beaucoup d'allusions ironiques tout au long de ma vie, est assez répandu en Corrèze mais surtout à Tulle.

Quant au nom ancien de *Batzsalern*, il vient de faire l'objet d'une étude par un spécialiste en toponymie. *Batz* pourrait signifier dépression, *val* et *salern* signifierait hauteur ou mont. Aujourd'hui ce nom peut correspondre à *Valmont* qui

s'applique parfaitement au paysage vallonné où ont vécu mes ancêtres aux confins du Massif Central, la grande région montagneuse du centre de la France.

Mon père, Baptiste Bassaler, fils aîné, vivait depuis sa naissance en 1889 à Peyrelevade et devait en devenir propriétaire après le décès de ses parents qui restaient ainsi dans leur cadre de vie jusqu'à la fin. C'était déjà une forme de maintien à domicile ! Or, le sort en a décidé tout autrement à la suite de son mariage, en 1924, avec Marie Chèze, originaire de Saint-Clément, commune proche de Naves. En effet, âgée de 19 ans seulement, ce qui n'était pas exceptionnel à l'époque, elle avait l'intention d'aller vivre en ville malgré ma naissance en 1925 puis celle de ma sœur en 1926.

Jean-Jacques Amyot

Vos parents étaient agriculteurs ?

Jean Bassaler

C'était surtout mon père qui s'occupait des travaux agricoles, ma mère n'ayant guère la possibilité d'y prendre part avec ses deux jeunes enfants. Ma mère, très déterminée à aller vivre en ville, finit par obtenir gain de cause et une sœur de mon père avec son mari vinrent le remplacer pour s'occuper de la propriété.

C'est ainsi que nous avons participé au grand exode du monde rural qui se poursuivait au début du siècle dernier. À partir de souvenirs remontant à ma prime enfance, je me demande toujours si les paysans sont aussi heureux que le prétend Virgile. Mais c'était peut-être vrai du temps de Virgile.

Jean-Jacques Amyot

Pourquoi voulait-elle absolument aller vivre en ville ? Avait-elle des raisons particulières ?

Jean Bassaler

Comme tous ceux qui ont déserté les campagnes à cette époque, ma mère pensait, sans doute, que la vie en ville serait plus agréable et permettrait notamment à ses enfants de poursuivre plus facilement des études. Par ailleurs, ayant été orpheline très jeune, elle avait été élevée par deux frères, l'un commerçant, l'autre entrepreneur, et elle avait donc déjà connu une vie moins contraignante que celle des paysans.

Jean-Jacques Amyot

Vous partez de la ferme familiale à quel âge ?

Jean Bassaler

Je devais avoir 5 ou 6 ans. En effet, après avoir envisagé de tenir à Brive-la-Gaillarde, en Corrèze, un hôtel restaurant, mon père a fait des démarches pour entrer dans la gendarmerie, juste avant la limite d'âge, soit 30 ans. C'est ainsi qu'il a été affecté comme premier poste à Saint-Privat en Corrèze vers 1930, mais il est devenu très vite chef de brigade à Echourgnac en Dordogne, localité située au centre d'une région boisée appelée La Double.

Notre séjour à Echourgnac a été marqué par la guerre de 1939/1945 et la période d'occupation, avec cette particularité que la ligne de démarcation passait pratiquement au fond de notre jardin. Bien que mon père ait été toujours très discret sur ses activités dans la Résistance, nous avons toujours pensé qu'il faisait partie d'un réseau ayant permis à beaucoup de personnes de passer en zone libre. Dénoncé, il a été arrêté par les Allemands, mais malgré son séjour en prison pendant 8 jours, ils ne purent lui faire avouer quoi que ce soit. Les

autorités allemandes exigèrent alors qu'il soit muté à l'intérieur de la zone occupée et c'est ainsi que notre famille est venue s'installer à Saint-Médard-en-Jalles en Gironde, département que je ne devais plus quitter.

Jean-Jacques Amyot

Enfance en Corrèze et adolescence en Dordogne...

Jean Bassaler

Avec ma sœur, nous avons, bien sûr, suivi nos parents dans leurs pérégrinations qui nous ont conduits de Corrèze à Saint-Privat, en Dordogne à Echourgnac et enfin, en Gironde à Saint-Médard-en-Jalles. Nous avons donc effectué des études primaires puis secondaires qui ont commencé en Dordogne à Bergerac et qui se sont terminées à Bordeaux, au lycée Camille Jullian pour ma sœur et au lycée Michel Montaigne pour moi.

Jean-Jacques Amyot

Vos parents avaient-ils des ambitions particulières pour vous ?

Jean Bassaler

Oui, les plus grandes et surtout ma mère.

Jean-Jacques Amyot

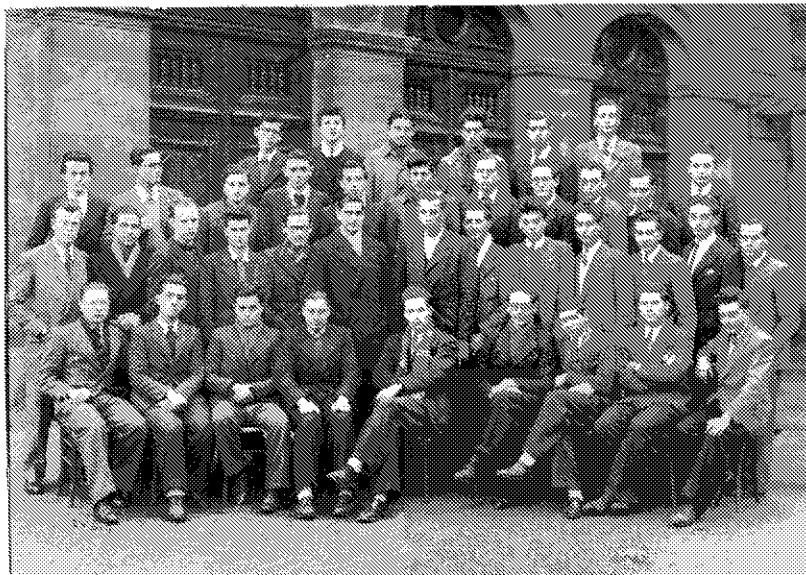
Avec un métier ou des métiers de prédilection ?

Jean Bassaler

Il n'était pas question de métiers particuliers : l'objectif était d'obtenir d'abord le baccalauréat. C'est précisément en classe de philosophie, au lycée Michel Montaigne, que j'ai connu

un jeune professeur, Jacques Narbonne⁶ qui m'a beaucoup impressionné. Il avait soutenu une thèse de doctorat sur *L'erreur* et il craignait que certains de ses élèves perdent la foi.

En raison de son scepticisme généralisé, il m'a sans doute influencé dans le choix de mes recherches ultérieures sur la fragilité des données statistiques, même celles émanant d'organismes les plus officiels.



Lycée Michel Montaigne, Bordeaux 1944-1945. Classe de philosophie. Le professeur Jacques Narbonne en bas au centre ; Jean Bassaler, 2^{ème} rang en partant du haut, 4^{ème} en partant de la gauche.

⁶ Professeur de philosophie à Bordeaux, il devait très vite être muté à Paris. Il a fait partie du cabinet du général de Gaulle et aura terminé sa carrière comme Conseiller d'État.

Jean-Jacques Amyot

Que faites-vous après le bac de philosophie ?

Jean Bassaler

Sans beaucoup nous soucier des difficultés que nous pourrions rencontrer ou des débouchés qui existaient, nous avons décidé avec ma sœur qu'elle ferait des études de pharmacie et moi, de droit. C'était quelque peu surréaliste car c'est à cette époque que mon père a décidé de poursuivre sa carrière dans la gendarmerie, mais au Maroc. Une simple séparation provisoire était envisagée, mais avant de partir, il avait pris en gérance pour ma mère, un magasin d'alimentation à Bordeaux avec un appartement annexé, dans lequel nous avons vécu quelques temps. C'est dans ce contexte que ma sœur et moi avons commencé nos études supérieures.

Jean-Jacques Amyot

Que vouliez-vous faire avec ces études de droit ?

Jean Bassaler

Personnellement, je ne le savais pas encore lorsqu'en deuxième année de licence, j'ai fait la connaissance du professeur Jacques Ellul qui était chargé de l'histoire du Droit et qui a eu une influence considérable sur des générations d'étudiants. J'ai eu la grande chance d'avoir entretenu avec lui des relations tout au long de sa vie, notamment sur le plan professionnel à l'occasion de la gestion d'un dispensaire⁷ dont il était président et même au Canon⁸, sur le Bassin d'Arcachon, où il possédait une villa.

⁷ Il s'agissait d'un des services de la Maison de Santé Protestante Bagatelle, à Talence.

⁸ C'est dans ce village de Lège Cap-Ferret que je suis domicilié depuis plusieurs années.

Je me souviens de “ faits historiques ” qu’il contestait avec délectation à partir, disait-il, de ses recherches personnelles. Avec des maîtres à penser comme les professeurs Narbonne et Ellul, j’étais donc armé pour débusquer, plus tard, les données statistiques peu fiables qui permettaient de défendre n’importe quelle théorie, en particulier dans les domaines social et médico-social.

Jacques Amyot

Vous poursuivez vos études de droit ?

Jean Bassaler

En fait, la poursuite de mes études va être très perturbée car, fréquentant une jeune fille de Saint-Médard-en-Jalles, je souhaitais me marier et il me fallait acquérir une certaine indépendance financière. J’ai donc sollicité un emploi dans diverses administrations me permettant, néanmoins, de continuer mes études.

Une carrière à la Sécurité sociale

Jean Bassaler

Seule la Caisse primaire de Sécurité sociale de la Gironde m’a répondu et embauché à compter du 10 novembre 1947. Curieusement, ce fut la grande chance de ma vie.

Jean-Jacques Amyot

En quoi consistait concrètement ce poste de travail ?

Jean Bassaler

C’était un poste “ d’employé aux écritures ” qui n’exigeait aucune connaissance particulière.

Jean-Jacques Amyot

Vous vous mariez en quelle année ?

Jean Bassaler

Je me suis marié en septembre 1949, soit 2 ans après mon entrée à la Sécurité sociale car j'ai eu, très vite, l'impression que j'allais faire toute ma carrière dans cette jeune administration. Nous sommes allés habiter rue Émile Fourcand à Bordeaux, dans un immeuble appartenant à une famille amie, avec ma mère et ma sœur qui terminait ses études de pharmacie. Elle-même devait se marier en 1951 et deux enfants allaient naître (un garçon en 1952 et une fille en 1953).

Ma sœur ayant créé la pharmacie de Sauternes, ma mère a décidé d'aller seconder sa fille après avoir cessé son activité commerciale. Elle a, en fait, poursuivi cette aide en raison de l'arrivée d'un troisième enfant en 1961.

Jean-Jacques Amyot

Vous voilà installé : vous travaillez à la Sécurité sociale et vous venez de fonder une famille. Que se passe-t-il pour ce jeune couple de l'après-guerre ?

Jean Bassaler

Nous allons vivre une dizaine d'années au 18, rue Émile Fourcand, avec nos deux enfants : Laurent né en 1955 et Pierre en 1957. Ma femme, qui avait obtenu sa licence, a d'abord fait un rapide parcours dans la recherche puis, après quelques remplacements de professeur, a été officiellement nommée professeur certifié au lycée de Sainte-Foy-la-Grande, localité où nous avons séjourné pendant deux ans. Enfin, elle a obtenu sa mutation au lycée Victor Louis de Talence où elle va enseigner les sciences naturelles jusqu'à sa retraite en 1986. Nous allons, alors, faire l'acquisition à

Talence, près du lycée, d'un appartement, puis d'une maison située 48, rue Charles Gounod. À partir de cette époque, j'ai eu l'impression que "le fleuve de ma vie" devenait beaucoup plus "tranquille".

Jean-Jacques Amyot

À quoi ressemble cette Sécurité sociale toute neuve ?

Jean Bassaler

Effectivement, elle est toute récente puisque ce sont les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 qui ont créé la Sécurité sociale à compter du 1^{er} janvier 1947. Une organisation unique était chargée, à partir de cette date, de la gestion des Assurances sociales et des Allocations familiales. À Bordeaux existait, à l'origine, une Caisse primaire centrale (la 4^{ème} de France) avec 6 Caisses locales pour assurer la gestion des risques maladie, maternité, décès, invalidité et accidents du travail. Mais cette Caisse centrale ne fut pas conservée et seules subsistèrent en France celles de Paris, Marseille et Lyon.

Jean-Jacques Amyot

Vous avez été embauché, en 1947, au premier niveau d'employé, sans qualification particulière ?

Jean Bassaler

Oui et j'ai été affecté, dans un premier temps, au service "immatriculations-affiliations" installé 37, rue du Jardin Public à Bordeaux. À la suite de la mise en place du "plan français de Sécurité sociale" en 1945, ce service devait faire face à de très gros travaux pour créer les fichiers de la Caisse primaire centrale, car l'ancien régime des Assurances sociales ne couvrait que les salariés à faible revenu. Il fallait

donc immatriculer de très nombreux nouveaux assurés sociaux et effectuer l'intégration des assurés relevant de diverses Caisses d'assurances sociales qui disparaissaient.

Une loi du 22 mai 1946 avait même prévu d'étendre à tous les Français le plan de Sécurité sociale, mais cette généralisation n'a pas eu lieu. On parlait d'ailleurs, à l'époque, à propos du numéro d'immatriculation, d'un "numéro de Français" qui serait adopté par toutes les administrations françaises. Cette réforme n'a pas eu plus de succès que le "numéro de Français" et la généralisation totale reste à parfaire malgré la récente CMU (Couverture Maladie Universelle).